

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale Le Lido de Lezoux, après convocations légales en date du 10 décembre 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Gilles MARQUET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Eliane GRANET
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
M. Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Déolinda DE FREITAS	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Yannick DUPOUE
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme HUGUET Josiane donne pouvoir à Mme GRANOUILLET Danielle
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à Mr PEYNON Daniel
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France

Absents : M. FRASIAK, Mme VIAL

VOTE: En exercice : 35 Présents : 28 Représentés : 5 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : Tiltam - avenant au projet « et toi c'est quoi ton métier ? escape game industriel »

TILTAM - AVENANT AU PROJET « ET TOI C'EST QUOI TON METIER ? ESCAPE GAME INDUSTRIEL »

VU la délibération N°11 du Conseil Communautaire en date du 27/09/2022 relative au dépôt de dossier de subvention afférent au projet « Et toi c'est quoi ton métier ? » auprès de la DREETS ;

VU le renouvellement de la labellisation du Territoires d'Industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison en novembre 2023 ;

VU la délibération N°11 du Conseil Communautaire en date du 19/03/2024 relative à l'approbation de la convention de partenariat TILTAM 2024-2027 par la CC Entre Dore et Allier avec les 3 autres EPCI (Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois-Forez et Loire Forez Agglomération) ;

VU la délibération N°20 du Conseil Communautaire en date du 17/09/2024 relative au dépôt de dossier de subvention afférent au projet « Et toi c'est quoi ton métier ? » auprès de la DREETS ;

Dans le cadre du dispositif Territoire d'industrie Lezoux – Thiers – Ambert – Montbrison, Madame la Présidente rappelle que la CCEDA est bénéficiaire d'une subvention accordée pour le déploiement d'une deuxième vague d'escape game afin de faire découvrir les métiers de l'industrie.

Le projet vise à :

- Faire découvrir le bassin industriel en proximité, sa diversité et les opportunités qu'il offre
- Faire connaître la réalité des industries aujourd'hui pour changer l'image dégradée de l'industrie et renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie
- Permettre aux acteurs du territoire de travailler ensemble, l'interconnaissance locale étant un outil en faveur d'une orientation efficace des jeunes

L'escape game industriel s'est déployé avec succès de juillet à décembre 2024 autour de deux modalités d'intervention :

- **Matinée de l'insertion de la Mission Locale du Forez** : pour cette opération organisée par le partenaire en question avec l'agence France Travail de Montbrison, l'Escape Game est animé par le chef du projet Territoire d'Industrie dans une version allégée, adaptée au format de l'événement à destination de 24 jeunes titulaires d'un Contrat d'Engagement Jeune.
- **Escape Game Territoire d'industrie, en zone d'activités** : pour cette opération, l'Escape Game est animé auprès des classes de quatrièmes et de troisièmes volontaires.

Afin d'étendre l'opportunité de financement de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) à d'autres opérations de déploiement de

l'escape game « Et toi, c'est quoi ton métier ? Escape game industriel », l'avenant au projet vise à prolonger la durée de la convention approuvée en conseil communautaire le 17 septembre 2024, afin qu'elle s'étende à l'année 2025.

Mme la Présidente indique que la CCEDA porte le financement pour l'ensemble du Territoire d'industrie et rappelle le plan de financement approuvé en conseil communautaire le 17 septembre 2024, ci-après :

Dépenses	Recettes
Personnel 2 328,00 €	Contrat de Plan Etat - Région 4 978,00 €
Dépenses de fonctionnement (achat des cadeaux et de petit matériel) 584,00 €	Autres fonds publics
Prestations (communication, animation des escape games, formation sécurité en entreprise, transport) 4 200,00 €	<i>Budget TILTAM (valorisation du salaire du chef de projet, 2 134,00 € autofinancement de la structure)</i>
Total 7 112,00 €	7 112,00 €

Il est rappelé que le financement du poste du chef de projet est déjà budgété et financé à 70 % par le FNADT et que le budget du Territoire d'industrie a déjà été adopté. Ce projet n'entraîne donc pas de surcoût pour la collectivité.

Le financement demandé est inchangé et s'élève à 4 978 € pour un budget total de 7 112 €.

Ceci exposé, Madame la Présidente, propose :

- D'approuver l'avenant au projet présenté ci-dessus ; précision faite que le plan de financement associé est inchangé et que le projet reste dans l'enveloppe TILTAM définie dans la convention partenariale du 19 Mars 2024 ;
- De l'autoriser à signer l'avenant à la convention de subventionnement numéro 2024-084-5089 afférente au projet « Et toi, c'est quoi ton métier ? Escape game industriel » auprès de la DREETS visant à prolonger la durée de la convention sur l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2024

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente